



Genève, le 7 mai 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Démission de M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat

Lors de la séance du Conseil d'Etat du mercredi 7 mai 2025, M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, a annoncé sa démission au collège gouvernemental. Cette décision mûrement réfléchie intervient alors que les principaux dossiers du DT ont pu aboutir ou sont en voie de l'être. Elle n'est aucunement liée à des raisons de santé ou politiques. Une élection partielle sera organisée à l'automne. M. Hodgers continuera à s'engager pleinement pour les dossiers du département du territoire et du Conseil d'Etat jusqu'à ce que sa ou son successeur entre en fonction.

M. Antonio Hodgers a détaillé ce jour les raisons de sa démission, devant les médias. "Je suis arrivé à la fin d'un cycle de mon engagement politique. Je me réjouis qu'il corresponde à l'aboutissement d'importants dossiers pour le canton de Genève." Parmi ceux-ci ont été soulignés l'assainissement énergétique des bâtiments et l'augmentation à 500 millions de francs de subventions, la mise en œuvre concrète des réseaux thermiques structurants, la stratégie arborisation et son volet financier, le projet de loi climat – fruit d'un compromis entre les acteurs économiques, environnementaux et sociaux –, le cadastre cantonal complet des sites pollués par les PFAS, la refonte complète de la loi sur l'eau et le projet de loi pour renforcer l'infrastructure écologique doté de 50 millions d'investissements, accompagné du plan biodiversité de deuxième génération. En matière d'infrastructures de l'administration cantonale, la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget ainsi que de sept nouvelles écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) sont actuellement en discussion au Grand Conseil. Enfin, l'aménagement urbain a été marqué par l'inauguration du quartier de l'Adret-Pont-Rouge, tandis que les futurs espaces publics du quartier de l'Etoile au PAV ont été dessinés et que l'installation d'un ouvrage souterrain va permettre la remise à ciel ouvert de la Drize, un des premiers corridors écologiques en milieu urbain.

"En matière de politique d'aménagement et d'environnement, il y aura toujours un combat ou une réforme à mener. Malgré tout, j'ai fait mon temps et rester pour rester ne serait pas sain", a précisé M. Hodgers. Compte tenu du calendrier du départ de ce dernier, la personne qui sera élue aura une demi-législature complète pour piloter plusieurs dossiers structurants pour le canton de Genève.

En guise de conclusion, M. Hodgers a déclaré: "J'ai pris cette décision sereinement, mais non sans émotions. Ces douze années comme conseiller d'Etat ont été humainement et politiquement d'une rare intensité. Je suis extrêmement reconnaissant à la population genevoise de m'avoir accordé sa confiance à trois reprises."

Les dates de l'élection complémentaire seront prochainement communiquées par la chancellerie d'Etat. Le comité de direction du département, l'ensemble des collaborateurs et

collaboratrices, ainsi que les principales entités rattachées au DT ont été informés en primeur ce matin de cette décision.

Pour tout complément d'information: M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, DT, T. 022 546 60 47 ou 076 304 20 66, pauline.desalis@etat.ge.ch.